

# Rouvrir l'enseignement supérieur à 50% de présence offrira de meilleures garanties sanitaires qu'à 20%, ainsi qu'une pédagogie digne de ce nom

## Résumé

Il se murmure que des assouplissements sont envisagés dans l'enseignement supérieur, pour permettre, début mars, une reprise des activités en présentiel avec une jauge de 20% qui correspondrait dans les grandes lignes [au code orange tel qu'il avait été défini pendant l'été 2020](#).

Si nous nous réjouissons évidemment de cette perspective de réouverture de l'enseignement supérieur, nous sommes inquiets de la découvrir si faible – et, par ailleurs, si tardive et difficile à appliquer.

1. C'est a minima le code jaune, et non l'orange, qui correspond aux recommandations OMS pour la situation épidémiologique qui prévaut actuellement.
2. La population étudiante n'est statistiquement pas à risque: au plus fort des deux phases épidémiques que nous avons connues, la catégorie d'âge 18-25, qui réunit davantage de citoyens que les seuls étudiants, a représenté au plus quelques pourcents des hospitalisations étiquetées Covid, d'une durée moyenne relativement courte. Par contre, la détresse de certains étudiants est alarmante et nécessite un changement de paradigme urgent, qui pourrait s'avérer impossible dans le cas d'un scénario minimaliste tel que le code orange et sa jauge de 20%.
3. La fermeture des auditoriums ne semble pas avoir eu la moindre répercussion sur le taux de reproduction de l'épidémie : l'impact éventuel du passage en code rouge le 26 octobre 2020 n'était pas attendu avant le début de la deuxième semaine de novembre, date à laquelle la courbe des admissions à l'hôpital poursuivait, en échelle logarithmique, sa décroissance à pente constante.
4. (a) La jauge de 20% est globalement insuffisante pour permettre un enseignement présentiel de qualité, juste et équitable pour chaque étudiant – épanouissement, équilibre et santé mentale compris, lesquels ont été soumis à rude épreuve au cours des derniers mois. Quoique toujours contraignant, le code jaune et ses 50% rencontre ces exigences.  
(b) Pour ceux qui disposent d'un logement sur leur campus, cette jauge implique de le réintégrer pour une durée utile d'un jour par semaine, mais pour des raisons pratiques, cette durée serait fragmentée sur la semaine. Ces étudiants sont, le reste du temps, livrés à eux-mêmes, en attente, sans lieu, cadre, structure ni rythme appropriés, alors que les vastes infrastructures ventilées dont disposent les établissements d'enseignement supérieur sont des lieux adéquats pour les accueillir dans les meilleures conditions à la fois sanitaires et pédagogiques sur base plus régulière, comme ce serait le cas en code jaune.  
(c) Pour tous les établissements, la jauge de 20 % entraîne d'une part des choix difficiles, et d'autre part des défis administratifs et logistiques qui sont de nature à les décourager de

la respecter, ou à les inviter à y renoncer pour rester dans le confort opérationnel de l'enseignement à distance, nonobstant ses dégâts pédagogiques et humains. Le code orange n'est donc pas loin d'un statu quo qui ne dit pas son nom. A contrario, les premières semaines de l'année académique ont montré l'efficacité d'une jauge de 50% pour garantir dans les meilleures conditions le minimum de présentiel requis pour chaque étudiant malgré l'hétérogénéité des parcours.

5. La responsabilisation de la population étudiante (respect des gestes-barrières et, singulièrement pour la population constituée en "bulles de kots" sur le campus, de la limite stricte des interactions avec des parents et proches à risque) est un objectif plus facilement accessible si l'on met un terme aux restrictions les plus sévères d'accès à l'enseignement. Elle est en outre significativement plus prometteuse que la diabolisation dont cette population a fait les frais dans le débat public, sans fondements, au cours des derniers mois.
6. Enfin, de par notre expérience du passé, la proactivité prophylactique des infrastructures universitaires, et l'immunité globale partiellement acquise par la maladie ou la vaccination, une reprise éventuelle de l'épidémie dans la population étudiante aurait un impact limité sur nos systèmes de santé.

En vertu de ces éléments, nous demandons instamment à nos autorités politiques une réouverture de l'enseignement supérieur en code jaune dès le 1er mars. Certains enseignants sont prêts à embrayer directement, d'autres auront besoin d'un peu plus de temps. L'enseignement hybride permet une adaptation souple aux réalités du terrain.

## Introduction

Depuis le 13 mars 2020 et le premier confinement, l'enseignement supérieur a joué presque constamment à bureaux fermés. Les inconvénients et défauts majeurs d'un enseignement exclusivement ou quasi-exclusivement en distanciel avaient déjà été pointés du doigt dans une Carte Blanche (*Le Soir* du 8 juin 2020) signée par près de 300 représentants du monde académique et scientifique. Pourtant, seules les cinq premières semaines du premier quadrimestre de l'année académique 2020-2021 ont pu se dérouler en code jaune, c'est-à-dire avec un taux de remplissage des locaux de l'ordre de 50%. Un bref passage d'une semaine en code orange (taux de remplissage de l'ordre de 20%) a été imposé le 19 octobre 2020. Le code orange était également d'application pour les sessions d'examens d'août 2020 et de janvier 2021. Depuis le 26 octobre 2020, seules les activités pratiques demandant du matériel spécifique se poursuivent en présentiel. Dans certaines filières d'étude, ces activités peuvent être significatives dans l'emploi du temps de l'étudiant, mais dans beaucoup d'autres, elles sont tout simplement absentes.

En pratique, beaucoup d'étudiants n'ont donc plus eu aucun contact en présentiel, ni avec les enseignants, ni avec d'autres étudiants, depuis bientôt 4 mois (excepté pour un examen ou l'autre). Les répercussions de cet état de fait se font sentir tant sur le plan pédagogique que sur celui de la santé mentale des étudiants et du personnel des établissements d'enseignement supérieur. Selon l'OMS, « La **santé** est un état de complet **bien-être**

**physique, mental et social**, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La situation sanitaire à laquelle nous faisons face est donc multi-facettes et englobe la lutte contre le virus ainsi que la minimisation des effets collatéraux de celle-ci. Nos jeunes souffrent psychologiquement de la situation actuelle et nous ne pouvons rester sourds à leur détresse.

Le gouvernement flamand a annoncé la semaine dernière une réouverture du supérieur à 20% dès le 15 mars. Plus précisément, il s'agit d'atteindre l'objectif de deux demi-jours de présence par semaine pour chaque étudiant. Il semble que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'apprête également à proposer une réouverture sur cette base de "20% de présence", dont les modalités restent à préciser. Dans les grandes lignes, on peut considérer que cela reviendrait à utiliser la capacité des locaux à concurrence de 20%.

Nous souhaitons attirer l'attention sur les risques que ferait courir une réouverture de l'enseignement supérieur à seulement 20%, et les avantages d'une contre-proposition à "50% de remplissage des auditoriums", telle que le code jaune l'implémentait il y a quelques mois.

Sur base de l'expérience de terrain de l'enseignement supérieur – et en particulier de l'année écoulée – et des données sanitaires liées tant à la gestion de l'épidémie de covid qu'à celle de la santé mentale des étudiants et du personnel des institutions d'enseignement, nous sommes convaincus qu'**il faut permettre une rentrée dans les auditoriums au plus vite, dès le 1er mars, et à 50%**.

## Une réouverture à 20% est difficile à organiser, alors que le code jaune a démontré son fonctionnement

Il est loin le temps des cohortes homogènes d'étudiants, suivant tous les mêmes cours année après année. L'application du décret Paysage et son principe d'accumulation des crédits a conduit à l'hétérogénéité des parcours étudiants. Environ un tiers des étudiants seulement (hors première année) suivent un programme correspondant à un "bloc annuel" complet de cours. Les autres cumulent des cours sur deux voire trois blocs annuels différents, en raison de "cours casseroles" qu'ils doivent encore réussir. Les programmes se sont par ailleurs complexifiés, laissant notamment la part belle aux choix de l'étudiant via des cours optionnels. Avant même l'épidémie, ces éléments couplés à l'augmentation du nombre d'étudiants avaient rendu l'organisation des cours, travaux pratiques et examens de plus en plus délicate. Conflits horaires, manque de locaux de taille suffisante, duplication d'activités sans que les moyens disponibles ne soient à la hauteur, c'était déjà le quotidien des acteurs de l'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, organiser une réouverture en ne permettant un taux de présence que de 20% sur les campus relève de la quadrature du cercle: en effet, soit on "mise le tout" sur les premières années, qui remplissent à elles seules les 20% autorisés en se présentant à leurs cours une semaine sur deux (ce qui semblerait plus qu'opportun pour enfin "apprivoiser" l'enseignement supérieur qu'ils viennent d'entamer), soit on refuse de "sacrifier" les années

supérieures et, dans ce cas, la recherche d'une solution équitable pour tous les niveaux paraît impossible.

L'idée de faire venir les étudiants un jour par semaine a circulé. Sur papier, c'est élégant, mais cela ne correspond pas à la réalité de terrain. Si Noémie, qui est en bac 2, doit aussi suivre les travaux pratiques d'un cours de bac 1, il est peu vraisemblable que ses activités présentiels puissent se concentrer sur un jour unique. Et comment faire pour qu'Ahmed et Elise, tous les deux en bac 3, suivent le cours du jeudi ensemble, mais participent à des exercices pratiques programmés le mardi pour l'un et le vendredi pour l'autre puisque la taille des groupes est plus petite dans ce cas, et que les locaux spécifiques (salle de sport, service hospitalier, laboratoire de sciences, etc.) ne sont pas libres continuellement. Rappelons-nous que deux tiers des étudiants prennent des cours sur deux blocs annuels différents au moins. Un même cours est aussi régulièrement emprunté par plusieurs programmes différents. Assurer 20% de présence revient alors nécessairement à fragmenter la présence de l'étudiant sur plusieurs jours – comme en Flandre, où l'on envisage deux demi-journées –, pour très peu d'heures prévues en présentiel à chaque déplacement. Par ailleurs, même en temps normal, en particulier pour les grosses cohortes, les locaux sont généralement trop petits, et les Facultés misent sur le taux d'absentéisme naturel des étudiants pour compenser.

Le remplissage à 20% permet donc au mieux de faire venir l'étudiant une fois sur cinq pour un cours donné, mais parfois encore moins que cela. Comment organiser des activités pédagogiquement valables dans ces conditions? Et comment sélectionner les étudiants autorisés à les suivre sans générer des situations inéquitables? Bien sûr, on peut imaginer une refonte complète du calendrier et des horaires pour utiliser au mieux cette enveloppe de 20%, de mettre des priorités (par exemple aux étudiants de bac 1, mais est-ce équitable?), d'attribuer les grands locaux aux plus petits groupes (mais alors les grands groupes ne viendront pas, ce qui pénalisera surtout les bac 1, est-ce judicieux?). Des arbitrages difficiles seraient nécessaires – mais est-ce à chaque institution de les réaliser et de les assumer? – plutôt que de permettre à chaque étudiant de bénéficier de ces 20%. Après un an d'efforts colossaux, avons-nous encore les moyens et l'énergie de cette politique-là? Il apparaît d'ores et déjà que dans beaucoup de cas, les modalités du "tout à distance" seront alors poursuivies, faute de pouvoir offrir mieux.

L'application des modalités du code jaune (taux de remplissage de l'ordre de 50%) permet par contre une alternance une semaine sur deux des étudiants pour toutes les activités, ce que nous avons pu organiser tant bien que mal au début de l'année académique 2020-2021. **C'est incontestablement plus opérationnalisable tout en accroissant significativement la valeur pédagogique et en étant plus équitable.**

## Le code jaune (“50%”) est plus en phase avec les recommandations OMS correspondant à notre situation épidémiologique actuelle

Cet élément est exposé en détail dans une analyse sur le blog covidrationnel.be<sup>1</sup>. Le niveau 2 recommandé par l’OMS dans la situation qui prévaut actuellement en Belgique est sans équivoque: ‘Les établissements d’éducation restent ouverts avec des mesures de lutte anti-infectieuse.’

## Faire revenir les étudiants en auditoire permet de mieux contrôler l’épidémie

Le risque épidémique existe principalement en dehors des auditoriums. Les étudiants, dans leurs salles de cours, bénéficient d’un cadre sanitaire contrôlé: distanciation sociale imposée, masques, gel hydroalcoolique, désinfection des surfaces de travail, aération des lieux, tracing facilité.

Dans le cadre du retour à “20%”, les étudiants, qui ont généralement de 2 à 4 cours par jour, ne viendraient bien souvent que pour un seul cours en présentiel sur leur journée. Ils se retrouveraient le reste du temps dans les bibliothèques, ou leurs kots, les centres commerciaux (rares infrastructures accessibles) et autres lieux où le cadre est moins présent voire absent, et le risque de contamination plus élevé que dans les auditoriums. En effet, comme une récente étude scientifique allemande l’a révélé, un auditoire – tout comme une salle de spectacle d’ailleurs – fréquenté avec distanciation et masque est deux fois moins risqué qu’un centre commercial bondé, trois fois moins qu’un train et six fois moins qu’une école (sans masques).

Par ailleurs, il est une réalité qui devrait être intégrée par ceux qui analysent l’efficacité des mesures depuis longtemps: **la vie en société crée le contrôle social, quand un pseudo-confinement le supprime**. Les étudiants, comme tout être social, sont plus naturellement amenés à respecter les mesures dans des situations de collectivité et de visibilité qu’à l’abri des regards. Les universités et hautes-écoles proposent généralement des places assises en bibliothèque, mais celles-ci seraient rapidement saturées. On en vient à ouvrir des locaux supplémentaires pour accueillir ces étudiants en transit. A ce compte-là, autant permettre aux étudiants d’accéder directement à l’auditoire pour y suivre leurs cours, dans le respect des mesures.

De nombreux étudiants ont rejoint leur kot dès le démarrage du quadrimestre le 01/02/21, bien que l’enseignement ait repris uniquement à distance (hors travaux pratiques spécifiques). Ils témoignent du fait que cela les aide à garder un rythme de travail, et à entretenir des contacts sociaux avec leurs co-kotteurs. Cette reprise de la vie communautaire dans les kots n’a manifestement pas eu de répercussion tangible sur l’épidémie.

---

<sup>1</sup><https://covidrationnel.be/2021/02/05/situation-epidemiologique-de-la-belgique-dans-le-barometre-de-loms/>

**Offrir aux étudiants de suivre une majorité des cours de leur journée en présentiel permet donc en fait de minimiser les risques.**

## Une réouverture à 20% ne résout pas les problèmes actuels des étudiants

Le 1er mars, première date possible de réouverture car premier lundi après le Codeco, marque le début de la cinquième semaine après la rentrée de février. Il restera donc neuf semaines de cours d'ici à la fin du quadrimestre. Une présence à 20% impliquerait que chaque étudiant participerait donc (un peu moins de) deux fois en présentiel à chacun de ses cours d'ici la fin du quadrimestre. Une rentrée le 15 mars, en septième semaine, entraînerait que **chaque étudiant ne verrait qu'une fois, ses enseignants** en moyenne.

Cela ne résoudrait en rien les problèmes actuels des étudiants que sont la perte de motivation et le décrochage, qui amènent avec eux une vague en cours d'anxiété et de dépression<sup>2</sup>. Les sondages réalisés de manière récurrente au sein de nos établissements ainsi que les témoignages de plus en plus nombreux des spécialistes de la santé mentale montrent qu'à côté d'une fraction d'étudiants qui sont déjà dans une situation dramatique, un nombre bien plus important d'entre eux y basculera si on n'agit pas suffisamment vite.

Une présence régulière sur le campus, avec 50% de remplissage des auditoriums, permettrait de reconnecter les étudiants avec une vie sociale plus rassurante et leur donnant plus facilement l'occasion d'exorciser leur stress actuel et d'extérioriser leur mal-être croissant. Elle permettrait également d'assurer la quasi-intégralité des enseignements en présentiel (et notamment tous les travaux pratiques, où les taux de participation active ont drastiquement chuté depuis le passage au distanciel), et ce de manière responsable et sécurisée.

## Un impact épidémiologique mesuré

Nous sommes **capables de monitorer l'épidémie**, et le cas échéant de réagir à temps. Pour ce qui est de ce qu'on qualifie généralement de deuxième vague, malgré une réaction certes sévère mais tardive durant la deuxième quinzaine d'octobre, la catastrophe annoncée a été évitée.

La fermeture des auditoriums le 26/10/20 n'a cependant eu aucun impact sur la dynamique de cette vague. Le pic épidémiologique a été atteint début novembre, soit trop tôt pour que ces événements soient liés, et la décroissance s'est opérée avec une pente logarithmique inchangée dans le temps, même après les mesures encore plus restrictives imposées le 2/11/20<sup>3</sup>. Inversement, la rentrée universitaire de septembre, à 50% en auditoire, n'a pas eu d'impact spécifique et significatif sur la dynamique de croissance des indicateurs épidémiques en octobre.

---

<sup>2</sup> <https://www.lalibre.be/planete/sante/coronavirus-anxiete-et-depression-atteignent-des-niveaux-preoccupants-chez-les-jeunes-adultes-6030ae0cd8ad5809d08c88bf>

<sup>3</sup> Voir à ce sujet l'article <https://covidrationnel.be/2021/02/16/discussion-chronologique-de-limpact-de-certaines-mesures-non-pharmaceutiques-de-lutte-anti-covid-suivant-la-2eme-vague-en-belgique/>

Il est possible d'estimer l'impact que peut avoir une sous-population de taille limitée (comme les étudiants) sur l'évolution épidémiologique globale. **Même avec des hypothèses conservatives, cet impact s'avère limité.** Ceci s'explique par plusieurs facteurs: 1) la taille de la population étudiante est faible en comparaison avec la population globale; 2) la durée nécessaire à la propagation de l'épidémie au sein de la population étudiante s'ajoute à la durée de propagation ultérieure dans la population globale, ce qui "aplatit la courbe" selon l'expression consacrée; 3) la contamination des jeunes vers les très âgés est naturellement freinée par le peu de contacts entre ces catégories de population, et on rapporte d'ailleurs plus de cas de contamination des adultes vers les jeunes que l'inverse<sup>4</sup>; 4) malgré ce qu'on a pu lire dans la presse sur "les jeunes qui auraient provoqué la seconde vague" ou sur un lien entre cette dernière et la rentrée universitaire, rien dans l'analyse des courbes par tranche d'âge ne permet de le conclure; 5) une véritable infrastructure préventive locale et ad-hoc est possible en milieu universitaire, avec sans doute de meilleurs effets qu'à l'échelle nationale.

## Les universités, hautes-écoles et écoles supérieures des arts ont montré leur proactivité

Les professeurs des universités et hautes écoles ont montré beaucoup de créativité et de volonté dès la rentrée de septembre pour organiser un enseignement hybride, c'est-à-dire proposant des cours en présentiel, mais filmés et enregistrés, et donc disponibles pour les étudiants en distanciel. Ces cours enregistrés 'en live' ont également été plébiscités par les étudiants comme alternative pédagogique. Toutefois, un cours en live ne peut s'épanouir que s'il existe une interaction visuelle entre l'enseignant et les étudiants, afin de mesurer ne serait-ce que l'intelligibilité du discours et son degré de compréhension par ses destinataires.

L'enseignement hybride permet également aux étudiants de décider ce qui leur convient en termes de risque sanitaire personnel. Certains étudiants ont déjà eu la maladie, d'autres sont à risque, ou vivent avec quelqu'un à risque. **Redonner un certain contrôle du niveau de risque acceptable pour chaque étudiant (et même chaque professeur)** semble également un point essentiel dans la crise psychologique se déroulant actuellement.

Par ailleurs, des solutions ont été créées localement, dans de nombreuses universités et hautes écoles, pour gérer l'aspect sanitaire du retour des étudiants. On parlera notamment des auto-tests salivaires à l'ULiège, de la création d'antennes de testing locales et d'un tracing interne à l'UCLouvain, en plus de la mise en place rapide de distributeurs de gel, le marquage des places inutilisables, et d'une communication intensive via tous les canaux possibles. Les acteurs de terrains sont donc à même de constituer rapidement une réponse locale proactive à la gestion de l'épidémie. Il faut noter que les interventions éducatives et sociales de nos services de santé ne peuvent être efficaces que si le public auquel elles s'adressent y a accès, ce qui est grandement facilité par un présentiel plus marqué. De plus, l'adhésion des étudiants aux mesures peut être qualifiée de remarquable: ils ont en tous points honoré la confiance qu'on leur avait accordée.

---

<sup>4</sup> Voir à ce sujet l'article: <https://www.eurosurveillance.org/content/10.2807/1560-7917.ES.2021.26.7.2100065?fbclid=IwAR0exWhil2um5pcw2KdzdX8oxB05hs6Ma8vvfq6PtDU1g2gHQ5M3oCoovN0>

Les universités, hautes-écoles et écoles supérieures des arts ont montré une réactivité importante lors des différentes prises de décision par le gouvernement fédéral et celui de la CFWB. Elles ont prouvé leur capacité à rouvrir, fermer, et adapter leurs modalités d'enseignement parfois en un seul week-end. Profitons de cette réactivité, en prenons l'initiative de rouvrir en code jaune dès ce lundi 1er mars, en laissant aux institutions la discrétion de leur organisation et d'un éventuel étalement de la reprise.

## **Le code jaune (“50%”) pour le respect de tous**

Il est absolument crucial de respecter les sensibilités de chacun, étudiants et professeurs, selon leur vécu et leur risque sanitaire personnel. Dans le cadre du code jaune, il est tout à fait possible, et dans l'ADN même du concept, de permettre à chacun de décider entre le présentiel et le distanciel. Avant même de devoir songer à les sélectionner sur base arbitraire, les étudiants peuvent décider de venir en fonction de leur état de santé, de leur situation familiale ou de leur ressenti. Un système d'inscription permet ensuite de gérer les flux d'étudiants sur les campus. Certains professeurs peuvent également envisager de donner cours à distance en projetant leur cours à des étudiants en auditoire qui bénéficient ainsi d'une émulation de groupe et d'un environnement favorable à la concentration. Les collègues enseignants sont également en mesure de mutualiser leur “quota” de présentiel, ce qui à l'échelle locale (programme, bâtiment) est plus facile à réaliser qu'à l'échelle d'un établissement entier. La relative flexibilité du code jaune contribue au respect de chaque situation particulière tant au sein du corps enseignant que dans la population étudiante.

## **Conclusion: le code jaune (“50%”) permet de mieux rencontrer les objectifs sanitaires et d'éducation par rapport aux 20% de présence dans les établissements d'enseignement supérieur**

A ce stade de la crise du coronavirus, plus personne ne conteste le fait que les étudiants du supérieur paient un prix particulièrement lourd suite aux mesures prises pour endiguer l'épidémie. Tant leur santé mentale que la qualité de l'enseignement qui leur est proposé doivent redevenir des priorités. Une gestion sanitaire englobant conjointement des objectifs de mitigation de l'épidémie et d'amélioration du bien-être étudiant tout en redonnant à l'éducation la possibilité de se poursuivre dans des conditions décentes est hautement souhaitable. La réouverture partielle des établissements d'enseignement supérieur devrait être à l'agenda du comité de concertation de ce vendredi 26 février 2021. Nous démontrons dans ce document que si le choix se porte sur une réouverture trop limitée, les objectifs poursuivis ne seront pas atteints. Au contraire, avec une présence plus large dans nos établissements, de l'ordre de 50% du temps étudiant, on autorisera une reprise dans des conditions certes encore limitantes, mais permettant une amélioration significative de la qualité de l'enseignement, un apaisement partiel du mal-être des étudiants, et ceci sans pour autant augmenter le risque épidémiologique par rapport à une réouverture à 20%.



# Signataires

## Auteurs originaux (personnes de contact):

Martin Buysse (UCLouvain)  
Vinciane Debaille (FNRS, ULB)  
Guillaume Derval (UCLouvain)  
Christine Dupont (UCLouvain)  
Denis Flandre (UCLouvain)  
Raphaël Jungers (UCLouvain)

Vincent Laborderie (UCLouvain)  
Quentin Louveaux (ULiège)  
Irène Mathy (USaint-Louis)  
Pierre Schaus (UCLouvain)  
Olivier Servais (UCLouvain)  
Erik Van den Haute (ULB)

## Co-signataires:

Yannick Agnan (UCLouvain)  
Roman Aydogdu (ULiège)  
Anne Agnessen (Haute École de la Province de Liège)  
Alain Bajomée (Haute École de la Province de Liège)  
Fabian Balthazart (Art<sup>2</sup> - École Supérieure des Arts, Mons)  
Miche Bar (Haute École de la Province de Liège)  
Philippe Baret (UCLouvain)  
Marie-Aude Beernaert (UCLouvain)  
Diane Bernard (USaint-Louis)  
Nicolas Berthold (ULB et UMons)  
Nicolas Biot (UCLouvain)  
Donatienne Blanjean (UNamur)  
David Bol (UCLouvain)  
Olivier Bonaventure (UCLouvain)  
Frédéric Bouhon (ULiège)  
Marc Bourgeois (ULiège)  
Thomas Brihaye (UMons)  
Christophe Brose (Haute École de la Province de Liège)  
Véronique Brusselmans (USaint-Louis)  
Claude Cannella (Haute École de la Province de Liège)  
Anne-Emmanuelle Ceulemans (UCLouvain)  
Olivier Cornil (École supérieure des arts - Saint-Luc, Liège)  
Marie Cornaz (ULB)  
Émilie Corswarem (FNRS-ULiège)  
Julie Corswarem (Haute École de la Province de Liège)  
Audrey Courbebaisse (UCLouvain)  
Manuel Couvreur (ULB)  
Maud Dallemagne (École supérieure des arts - Saint-Luc, Liège)  
Pierre-Olivier de Broux (USaint-Louis)  
Melanie Dechamps (UCLouvain)

Yves Decordt (UCLouvain)  
Alain Decroës (UCLouvain)  
Donatienne Defour (Haute École de la Province de Liège)  
Olivier Defrance (Art<sup>2</sup> - École Supérieure des Arts, Mons)  
Céline Deknop (UCLouvain)  
Sylvain Delcomminette (ULB)  
Arnaud Delcorte (FNRS-UCLouvain et USaint-Louis)  
Cécile Delfosse (Haute École de la Province de Liège)  
Pierre Delmelle (UCLouvain)  
Marc Delrez (ULiège)  
Laurent Demoulin (ULiège)  
Oliver Deparis (UNamur)  
Vinciane Despret (ULiège)  
Marie-Sophie Devresse (UCLouvain)  
Ariane de Viron (EPHEC)  
Jean-Philippe De Visscher (UCLouvain)  
Nathalie Donckels (Haute École Charlemagne, Liège)  
Jan Driessen (UCLouvain)  
Alexandre Dubray (UCLouvain)  
Benoît Duhoux (UCLouvain)  
Agnès Dumont (Haute École de la Province de Liège)  
Pierre Dupont (UCLouvain)  
Pascal Durand (ULiège)  
Alexandre Duriau (ULB)  
Catherine Durin (EPHEC)  
Océane Duluins (UCLouvain)  
Véronique Étienne (Haute École de la Province de Liège)  
Laure Fagnart (FNRS-ULiège)  
Cédric Fairon (UCLouvain)  
Alain Finet (UMons)  
Damien Flas (ULiège)  
Laurent Francis (UCLouvain)

Geoffrey François (Art<sup>2</sup> - École Supérieure des Arts, Mons)  
Mariane Frenay (UCLouvain)  
Nathalie Frogneux (UCLouvain)  
Marc-Antoine Gavray (FNRS-ULiège)  
Jean-François Gerkens (ULiège)  
Alexander Gerniers (UCLouvain)  
Laura Grauers (ULB)  
Caroline Goffinet (Haute École Charlemagne, Liège)  
Marco Gonzalez (UCLouvain)  
Christine Guillain (USaint-Louis)  
Camille Guisset (UCLouvain)  
Tanguy Habrand (ULiège)  
Serge Habraken (ULiège)  
Maud Hagelstein (FNRS-ULiège)  
Nadine Henrard (ULiège)  
Anne Herla (ULiège)  
Paul Hermant (ULB)  
Xavier Hermand (UNamur)  
Patrick Hoffsummer (ULiège)  
Thibaut Huybrechts (UCLouvain)  
Mathieu Jadin (UCLouvain)  
Anne-Laure Jacquemart (UCLouvain)  
Laurent Jacques (UCLouvain)  
Sophie Klimis (USaint-Louis)  
Adrian Kneip (UCLouvain)  
Axelle Koch (UCLouvain)  
Vincent Laborderie (UCLouvain)  
Valérie Lambert (Haute École de la Province de Liège)  
Valérie Laplanche (Haute École de la Province de Liège)  
Pierre-François Laterre (UCLouvain)  
Jeanne Latin (EPHEC)  
Frédéric Laugrand (UCLouvain)  
Pierre-Joseph Laurent (UCLouvain)  
Vincent Lebour (ESA Saint-Luc Bruxelles)  
Gérald Ledent (UCLouvain)  
Martin Lefebvre (UCLouvain)  
Michel Lefftz (UNamur)  
Isabelle Lemarchand (Haute École de la Province de Liège)  
Katty Léonard (Haute École de la Province de Liège)  
Céline Letawe (ULiège)  
Yves Henri Leleu (ULiège)  
Myriam Lenaerts (Haute École de la Province de Liège)  
Christophe Levau (FNRS-ULiège)  
Christine Lhoest (Haute École de la Province de Liège)  
Eric Ligot (Haute École de la Province de Liège)  
Fanny Martin (UNamur)

Natacha Martynow (Haute École de la Province de Liège)  
Nathalie Massager (ULB)  
Florence Mattez (Haute École Charlemagne, Liège)  
Nadine Mattielli (ULB)  
Marc-Emmanuel Melon (ULiège)  
Mathilde Mergeai (ULiège)  
Aude Merlin (ULB)  
Antoine Meyer (ESA Saint-Luc Tournai)  
Franck Miner (UCLouvain)  
Laurent Mullens (Haute École de la Province de Liège)  
Carine Müller (Haute École de la Province de Liège)  
Kevin Munungu (ULB)  
Olivia Nederlandt (USaint-Louis et ULB)  
Jean-François Nieuw (UNamur)  
Barbara Noirhomme (UCLouvain)  
Claude Oestges (UCLouvain)  
Cécile Oger (ULiège)  
Sophie Opfergelt (UCLouvain)  
Christelle Pairon (Haute École de la Province de Liège)  
Isabelle Parmentier (Haute École de la Province de Liège)  
Elisabeth Paul (ULB)  
Elie Pauporté (UCLouvain)  
Olivier Pé (École supérieure des arts - Saint-Luc, Liège)  
Julien Perrez (ULiège)  
Mathieu Piavaux (UNamur)  
François Pichault (ULiège)  
Julien Pieron (ULiège)  
Anne Pintus (ESA Saint-Luc Bruxelles)  
Christophe Pirenne (ULiège)  
Thibault Pirson (UCLouvain)  
Renaud Pleitinx (UCLouvain)  
Brigitte Plescia (Haute École de la Province de Liège)  
Gaëlle Putz (Haute École de la Province de Liège)  
Jean-Ferdinand Puyraimond (ULB)  
Jean-Jacques Quisquater (UCLouvain)  
Laurent Rasier (ULiège)  
Jean-Pierre Raskin (UCLouvain)  
Hadrien Rattiez (UCLouvain)  
Jean-Marie Rens (Art<sup>2</sup> - École Supérieure des Arts, Mons - Conservatoire royal de Liège - École Supérieure des Arts)  
Simon Ridley (UCLouvain)  
Magali Rischette (Art<sup>2</sup> - École Supérieure des Arts, Mons)  
Cecilia Rizcallah (FNRS, USaint-Louis et ULB)

Laura Rizzerio (UNamur)  
Anne Roekens (UNamur)  
Muriel Sacco (ULB)  
Chloé Salembier (UCLouvain)  
Maud Salembier (ESA Saint-Luc  
Bruxelles)  
Damien Scalia (ULB)  
Maxime Schramme (UCLouvain)  
Perrine Schumacher (ULiège)  
Sarah Sepulchre (UCLouvain)  
Jérôme Sohier (ULB)  
Nicolas Solonakis (ITN promotion sociale  
Bruxelles et KULeuven)  
Xavier Spirlet (Haute École de la Province  
de Liège)  
Barbara Stevens (Haute École de la  
Province de Liège)  
Valérie Stevens (Haute École  
Charlemagne, Liège)  
Sébastien Strebelle (UCLouvain)  
Philippe Swennen (ULiège)  
Sophie Tilman (Haute École  
Charlemagne, Liège)  
Nicolas Thirion (ULiège)  
Maxime Thomas (UCLouvain)  
Dick Tomasovic (ULiège)  
Dominique Toyé (ULiège)  
Michel H.G Tytgat (FNRS, ULB)  
Balazs Udvarhelyi (UCLouvain)

Jocelyne Vanandroye (Haute École de la  
Province de Liège)  
Christine Van Cappellen (EPHEC)  
Arnaud Vandecauter (Art - École  
Supérieure des Arts, Mons -  
Conservatoire royal de Liège - École  
Supérieure des Arts)  
Kristine Vanden Berghe (ULiège)  
Benoît Van den Bossche (ULiège)  
Pascale Van de Kerchove (UCLouvain)  
Marc Van Droogenbroeck (ULiège)  
Marc Vanesse (ULiège)  
Catherine Van Nieuwenhoven  
(UCLouvain)  
Julien Verecken (UCLouvain)  
Hélène Verhaeghe (UCLouvain)  
Pascale Vielle (UCLouvain)  
Isabelle Wesphael (Haute École  
Charlemagne, Liège)  
Quentin Wilbaux (UCLouvain)  
Jonathan Wildemeersch (ULiège)  
Tania Wolkoff (Haute École de la Province  
de Liège)  
Mathieu Xhonneux (UCLouvain)  
Anne Zeegers (EPHEC)  
Marc Zune (UCLouvain)

#### Collectifs étudiants :

Coordination générale des étudiants internationaux (CGEI) de l'UCLouvain  
Bureau des étudiants (BDE) de la Faculté des bioingénieurs (UCLouvain)  
AGE Droit UMons  
Association Royale des Elèves des Ecoles Spéciales (AEES) de la Faculté des Sciences  
Appliquées (ULiège)  
Bureau des étudiants (BDE) de la Faculté de philosophie, arts et lettres (UCLouvain)  
Bureau étudiant (BE) de la faculté de droit et de criminologie (ULB)

#### Autres collectifs:

Avec le soutien de Trace ton cercle, représenté par Virginie Van Lierde et Philippe De  
Menten.